



HAL
open science

Olivier de Termes, protecteur de l'abbaye de Fontfroide

Gauthier Langlois

► **To cite this version:**

Gauthier Langlois. Olivier de Termes, protecteur de l'abbaye de Fontfroide. *Oculus*, Bulletin de la S.C.I. et de l'Association des amis de l'abbaye de Fontfroide, 1997, 10, pp.19-21. <hal-04933704>

HAL Id: hal-04933704

<https://hal.science/hal-04933704v1>

Submitted on 6 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LANGLOIS (Gauthier). - « Olivier de Termes, protecteur de l'abbaye de Fontfroide », *Oculus, Bulletin de la S.C.I. et de l'Association des amis de l'abbaye de Fontfroide*, n° 10, décembre 1997, pp. 19-21.

Olivier de Termes est le fils de Raimond, seigneur de Termes dépossédé et emprisonné en 1210 par Simon de Montfort après le siège du château de Termes. Il est surtout connu pour avoir été, dans la première partie de sa vie, un des seigneurs les plus actifs dans la lutte contre la domination française et l'Inquisition en Languedoc. Excommunié quatre fois, protecteur d'hérétiques, il devient paradoxalement dans la seconde partie de sa vie un fidèle du roi de France, le champion de la lutte contre les musulmans en Terre Sainte, et le bienfaiteur de l'abbaye de Fontfroide.

Vers 1243, Olivier se soumet définitivement au roi de France Louis IX, après que ses suzerains, Jacques 1er d'Aragon, Raimond Trencavel, fils du vicomte de Carcassonne et Raimond VII aient fait la paix eux aussi avec le roi. A cette occasion, saint Louis exige d'Olivier qu'il l'accompagne en croisade. Olivier participe donc à la VIIe croisade de 1248 à 1254. Sa conduite en Terre Sainte lui vaut d'être réconcilié avec l'Église catholique et de satisfaire le roi qui lui rend en 1250 la plupart de ses terres. Mais le séjour se prolongeant, Olivier est obligé de vendre une partie de sa seigneurie pour subvenir aux frais de séjour : en 1252 il vend la seigneurie de Marcorignan à Othon, abbé et à l'abbaye de Fontfroide pour 6000 sous melgoriens.

Cet acte marque le début d'une relation privilégiée qu'Olivier et son lignage vont entretenir avec l'abbaye de Fontfroide et particulièrement les abbés Othon et Dalmace. Si les seigneurs de Termes avaient vécu perpétuellement en conflit avec l'abbaye de Lagrasse pour des possessions, il semble qu'ils aient entretenu par contre des relations plus normales avec l'abbaye de Fontfroide. En 1230, Olivier avait déjà fait don à l'abbaye de droits de pâtures sur l'ensemble de ses terres, puis, avant 1252, du pâturage de Jonquairolles. Mais ces donations qui facilitaient la transhumance de l'immense troupeau de brebis constituant la principale ressource de l'abbaye, avaient été probablement sollicités par l'abbaye qui obtenait des concessions semblables de la plupart des seigneurs du Languedoc méditerranéen et de Catalogne. En 1252, par contre, c'est de sa propre initiative qu'Olivier fait un don modeste à l'abbaye : il lui donne cette année là un serf, du nom de Guilhem de Castres, et les biens qui y sont attachés à Camps-sur-l'Agly.

Revenu en Languedoc, Olivier est maintenant un personnage prestigieux, presque intouchable, mais aussi un catholique sincère et pieux. Sa foi se manifeste par les relations personnelles qu'il entretient avec l'abbé de Fontfroide, abbé qu'il protège et auquel il confie diverses missions. A peine rentré de Terre Sainte, début 1255, Olivier arbitre un conflit entre son beau-frère Guilhem de Minerve et l'abbé Othon au sujet du pâturage de Babio en Minervois. L'abbé Othon est aux côtés d'Olivier encore lorsque ce dernier vend Lairière et Palairac à l'abbaye de Lagrasse en 1260, ou quand il vend Massac et Laroque-de-Fa aux templiers de Peyrens en 1262. Quand Olivier repart en Terre-Sainte en 1265, c'est à l'abbé Dalmace et à un de ses amis, Guillaume Abban, qu'il confie la gestion de ses affaires. Cette année là, Dalmace et Guillaume Abban, procureurs d'Olivier, vendent Bram et Pexiora au chevalier Pierre de Voisins.

Soucieux d'assurer le salut de son âme, Olivier manifeste sa foi aussi par les dons pieux qu'il fait à l'abbaye. En février 1257, Olivier vend les seigneuries de Saint-Nazaire, Sainte-Valière et divers biens à proximité dont des péages pour 80 000 sous melgoriens à l'abbaye. Mais un mois et demi plus tard il fait don à l'abbaye de 10 000 sous sur ce qu'elle lui doit, et accorde des facilités de paiement pour le reste. En échange, Othon et les moines de Fontfroide s'engagent à inscrire son nom dans tous les missels du monastère, à faire mémoire de lui dans toutes les messes de son vivant et après sa mort, à célébrer des messes dans la chapelle Saint-Bernard qui est construite dans le monastère pour Olivier¹. Dans son testament de novembre 1257 Olivier prévoit de donner au monastère les revenus de sa terre pendant les vingt années qui suivront sa mort². D'après mes estimations, cela pourrait s'élever autour de 20 000 livres tournois, ce qui représente une somme considérable. Mais cette clause du testament resta caduque car à partir de 1260 Olivier se met à liquider sa seigneurie. Cependant Olivier continue à donner : en 1263 il fonde un prêtre et un chapelain à Notre-Dame de Fauste, et en laisse le patronage à l'abbé de Fontfroide ; en 1267 il laisse à Fontfroide le produit de la vente de Bram et Pexiora, soit 100 000 sous tournois.

Olivier est également soucieux de sa dernière demeure. Son beau-père et tuteur, Bernard-Hugues de Serralongue y repose déjà. En juin 1255 celui-ci avait demandé sa sépulture dans le cimetière de l'abbaye de Fontfroide, léguant à cet effet 40 marcs d'argent, et choisissant l'abbé Othon comme un des exécuteurs testamentaires³. Deux ans plus tard, Olivier choisit également d'être enterré dans le cimetière du monastère s'il ne meurt pas outremer. La chapelle Saint-Bernard qui est construite ou en construction en 1257, est sans doute destinée à servir de chapelle funéraire à sa famille. Cette chapelle, dédiée au patron des cisterciens a pu être identifiée avec la grande chapelle située au sud du transept, appelée actuellement chapelle des morts, ce qui prouve sa destination funéraire, et qui est la seule chapelle du XIIIe siècle. Contre le mur sud de cet édifice, dans l'ancien cimetière, subsiste un tombeau monumental qui pourrait être celui d'Olivier, mort le 12 août 1275, si son corps a été ramené de Terre-Sainte, ou celui d'un membre de sa famille.

On peut se demander pourquoi Olivier de Termes a choisi de favoriser Fontfroide, ne faisant que de maigres dons à d'autres établissements ecclésiastiques tels l'abbaye bénédictine de Lagrasse ou les hospitaliers de Pexiora. C'est sans doute que les cisterciens par leur règle et leur mode de vie fondé non seulement sur la prière mais aussi sur le travail apparaissent plus crédibles que les bénédictins à Olivier comme à la majorité du groupe aristocratique du XIIIe siècle. Saint Louis avait fondé l'abbaye cistercienne de Royaumont où il résidait souvent ; Jacques 1er d'Aragon favorisait quant à lui l'abbaye cistercienne de Poblet, fille de Fontfroide, où se trouve encore son tombeau. Olivier de Termes, familier de ces deux rois les a peut-être imité en faisant de Fontfroide son abbaye dynastique. C'est sans doute sur la requête d'Olivier que ces deux rois ont à leur tour fait bénéficier l'abbaye de privilèges, d'exemptions et de protections. Louis IX, notamment confirma toutes les ventes ou donation d'Olivier à l'abbaye, et l'exempta de tout droit de mutation.

¹ B.N. ms. Doat 59, f° 270-271.

² B.N. ms. Doat 40, f° 307-313.

³ *Études Roussillonnaises*, t. VI, 1987, p. 95-105.

Il semble aussi qu'Olivier ait fait bénéficier de son influence certains membres de sa famille ou de sa clientèle pour les placer dans l'abbaye ou ses filles. En effet Olivier n'est certainement pas étranger à la nomination en 1260 de sa demi-soeur, Marie de Serralongue, jusqu'alors moniale de l'abbaye de Sant-Feliu de Codines dans le diocèse de Vic, comme abbesse du monastère cistercien de Rieunette, dans les Corbières, lié à l'abbaye de Fontfroide⁴. On ne refuse rien à un si généreux donateur.

Enfin, en liquidant sa seigneurie pour financer son départ en Terre-Sainte, Olivier de Termes permet à Fontfroide d'accroître de façon importante son patrimoine foncier. C'est en effet en priorité à l'abbaye qu'il vend ses terres les plus riches : Marcorignan, Saint-Nazaire, Sainte-Valière dans la plaine du Narbonnais avec des moulins sur l'Aude ; les péages de Pouzols, Sainte-Valière, Raissac et Mailhac avec lesquels on pouvait contrôler tout le commerce fluvial et routier entre Carcassonne et Narbonne ; Paziols avec ses moulins, Tuchan, Ségure, Domneuve et Nouvelle situés dans la seule plaine des Hautes-Corbières. Toutes ses terres sont vendues avec droit de haute justice, ce qui est une aubaine pour Fontfroide qui va s'efforcer par la suite de racheter systématiquement tout ce qu'elle peut sur ces terres pour en faire de nouvelles granges.

On peut dire qu'Olivier de Termes a entretenu des relations avec l'abbaye de Fontfroide comparables à celle d'un souverain ou d'un grand feudataire avec son abbaye dynastique et qu'il en a sans doute été le principal donateur au XIII^e siècle, relayant les vicomtes de Narbonne. Mais Olivier ayant liquidé sa seigneurie, ses héritiers n'ont pu poursuivre cette politique.

Bibliographie et sources :

En attendant une publication intégrale des sources sur la seigneurie et la famille de Termes dans notre thèse en cours, on trouvera la référence de la plupart des faits et actes cités ici dans Langlois 1993 et dans l'article à paraître ; les tableaux généalogiques des personnages cités et une carte du Termenès dans Langlois 1991.

LANGLOIS (Gauthier). - « La formation de la seigneurie de Termes », *Heresis*, n° 17, décembre 1991, pp. 51-72 et n° 18, juin 1992, p. 71.

LANGLOIS (Gauthier). - *La seigneurie et la famille de Termes, (milieu XI^e -début XIV^e siècles)*. Mémoire de DEA d'Histoire sous la direction de M. Pierre Bonnassie, avec au Jury M. Berthe et G. Pradalié. Université de Toulouse-le-Mirail, 1993, 109 p. + 8 n.p.

LANGLOIS (Gauthier). - « Le siège du château de Termes par Simon de Montfort en 1210, problèmes topographiques et historiques », *Heresis*, n° 22, juin 1994, pp. 101-134 et n° 24, juin 1995, pp.

LANGLOIS (Gauthier). - « Olivier de Termes et son entourage, de la croisade albigeoise aux croisades en Terre-Sainte », *Les voies de l'hérésie : le groupe aristocratique en Languedoc (XI^e-XIII^e siècles)*. Actes de la 8^e session d'histoire médiévale, organisée par le Centre d'Etudes Cathares / René Nelli, Couiza, 28 août-1^{er} septembre 1995. A paraître dans la collection *Hérésis*.

⁴ *Gallia Christiana*, t. VI, cc. 202-203.